

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 12 AVRIL 2021**

L'an deux mil vingt-et-un, le lundi 12 avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 16 mars 2021, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes pour respecter les règles sanitaires en vigueur, sous la présidence de Monsieur Jean-Bernard LALUE.

I – APPROBATION DU PROJET DE PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2021.

Le projet de procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 22 mars 2021 n'ayant pas été transmis aux membres du Conseil Municipal, il sera réinscrit à l'ordre du jour du prochain Conseil.

II – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021.

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif 2021 de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

VOTE et APPROUVE le budget primitif 2021 de la commune :

Section de fonctionnement en recettes et dépenses : **205 350,82 €**

Section d'investissement en recettes et dépenses : **112 782,03 €**

III – VOTE DES TAUX D'IMPOSITIONS DES TAXES LOCALES.

Monsieur le Maire donne lecture du budget primitif 2021 et de l'imprimé 1259 MI des impôts.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

VOTE les 3 taux de l'imprimé 1259 MI à savoir :

Taxe foncière (bâti) : **30,31 %**

Taxe foncière (non bâti) : **25,91 %**

Cotisation foncière des entreprises : **11,27 %**

IV – POINT ADRESSAGE.

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal divers modèles de plaques de rues.

Le Conseil a choisi un modèle et sollicite le Maire pour l'obtention de plusieurs devis.

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h15.